

Image not found or type unknown



cession d'une voiture quel droit?

Par **pupuce24**, le **01/02/2011** à **13:41**

bonjour, VOILA MON CONJOINT A ECHANGE SA VOITURE CONTRE CELLE DE SON FRERE IL Y A UN MOIS DE CELA LE PROBLEME C'EST AU BOUT DE 15 JOURS ELLE EST TOMBE EN PANNE LE DEVIS S'ESTIME A 2455 EUROS LE FRERE DE MON CONJOINT NE VEUT RIEN ENTENDRE
QUEL DROIT AVONS NOUS
IL DIT QUON ESSAYE DE L'ESCROQUE ALORS QUE NON ON VEUT JUSTE FAIRE
REPARE CETTE VOITURE